

CAHORS

Soins à la population civile

La mobilisation ou le départ de presque tous les médecins de Cahors avait créé, pour nos concitoyens, une situation qui présentait les plus sérieux inconvénients.

Un ou deux docteurs restaient seuls pour assurer les soins aux malades civils. Leur dévouement ne leur donnant pas le don d'ubiquité, ils ne pouvaient suffire à la besogne et répondre à tous appels de jour et de nuit.

Pour répondre aux nécessités, la décision suivante vient d'être prise : « 1° Après entente avec les autorités locales, un service de permanence est organisé à Cahors, avec des concours des Médecins militaires de la Place, dans le but d'assurer les soins médicaux urgents réclamés par la population civile.

« 2° Un Médecin de service est désigné tous les jours, pour une période de 24 heures (de 8 heures à 8 heures). Son nom et son adresse sont déposés à la Mairie (Commissariat de Police), où son concours doit obligatoirement être demandé. « Son intervention est limitée aux cas d'urgence.

« 3° Les moyens et frais de transport du Médecin sont à la charge du malade. »

Gros incendie rue Fondue-haute

Samedi, vers 5 heures, on informait le Commissaire de police que de la fumée sortait de la maison située rue Fondue-haute appartenant à M. Violoz, professeur de musique à Rouen, et occupée par M. Rescoussié, secrétaire à la Mairie de Cahors. La porte d'entrée ayant été enfoncée, une vive flamme activée par le courant d'air monta dans l'escalier... et presque tout de suite l'incendie, qui devait couvrir depuis plusieurs heures, grandit rapidement.

Pendant ce temps, le tocsin de la Cathédrale alertait les pompiers qui ne tardèrent pas à arriver. Aussi rapidement qu'il est possible, ils mirent leur moto-pompe en action, tandis que des sections de militaires organisaient un service d'ordre, particulièrement utile en ces rues étroites.

Les pompiers lutèrent avec beaucoup d'énergie contre le sinistre. Mais tous leurs efforts ne purent empêcher le feu de dévorer tout ce que contenait la maison et ils durent bientôt se borner à préserver les immeubles voisins.

Les dégâts sont très importants. De l'immeuble, il subsiste juste les quatre murs. Du mobilier appartenant à M. et Mme Rescoussié et de tout ce que contenait leur appartement, il ne reste rien. Il y avait, dans un petit coffre, une forte somme en billets de banque. Bien que ceux-ci aient été très détériorés, on ne désespère pas d'en pouvoir reconstituer au moins la partie portant les numéros.

Quant à la cause du sinistre, on l'ignore. M. et Mme Rescoussié, après leur déjeuner de midi, étaient sortis de chez eux vers deux heures, fermant naturellement la porte derrière eux et sans avoir rien remarqué d'anormal.

Dimanche, dans la matinée, une seconde alerte fut donnée à la vue de fumées qui s'échappaient des décombres. Les pompiers, rapidement arrivés, eurent tôt fait de mettre fin à tout danger.

Renouvellement de sépulture

Le Maire de la Ville de Cahors rappelle à ses administrés que la section N° 2, dans laquelle des inhumations ont été faites du 21 juin 1932 au 2 avril 1939, va être affectée à de nouvelles sépultures.

Il invite, en conséquence, les familles intéressées à enlever, avant le 5 novembre 1939, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs parents.

Elles sont prévenues qu'après ce délai, les corps seront enlevés et qu'elles ne seront plus admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

Accident du travail

En démontant la bielle motrice d'une machine, M. Garrigou, ouvrier monteur à la S.N.C.F. à Cahors, s'est blessé au pied droit. 12 jours d'incapacité de travail.

Le prix du pain

Par arrêté, le prix du pain est porté à 2 fr. 95 le kilo, au lieu de 2 fr. 90.

Service de santé

M. Fromy, lieutenant de réserve d'artillerie, est nommé au grade de lieutenant d'administration de réserve de santé, et M. Laffille, aspirant de réserve, est nommé sous-lieutenant d'administration du service de santé à la 17^e région.

Blessé par un tuyau de chaudière

M. Couffignal, monteur au dépôt, à la gare de Capdenac, a été blessé par la chute d'un tuyau de chaudière. Après avoir reçu les soins du docteur Fournier, il a été ramené à son domicile à Figeac.

Ses blessures, quoique sérieuses, ne présentent pas un caractère de gravité.

Vol d'une bicyclette

Mme Caminade, propriétaire du Nouveau Vatel, à Cahors, a porté plainte pour vol d'une bicyclette. Une enquête est ouverte.

Arrestation

Le nommé Joseph Juin, propriétaire à Branty (commune de Sarrazac), inculpé de coups et blessures sur la personne de son gendre, Armand Franc, demeurant à Branty, a été mis en état d'arrestation et conduit à Cahors où il a été interrogé par M. le Juge d'instruction.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Blessures involontaires et infraction au Code de la route. — Au cours d'un accident survenu entre deux autos, M. Arnaudet, propriétaire à Lomlie (commune de Castelnaud-Montrier), a été blessé par l'auto de M. A... de Castelnaud.

M^r Tassart présente la défense de M. A... qui est condamné à 100 francs d'amende pour le délit de blessures involontaires et à 16 francs pour infraction au Code de la route.

Blessures involontaires. — Le dimanche 13 août, une collision s'est produite, aux abords du pont de Luzech, entre un camion conduit par M. Poudjate et une torpédo conduite par M. Lomède et dans laquelle se trouvaient sept personnes. Six des occupants ont été contusionnés.

Après plaidoirie de M^r Lacaze, l'affaire est mise en délibéré et le jugement est renvoyé à huitaine.

Infraction aux Assurances sociales. — M. Mignot, maçon à Cahors, est poursuivi pour avoir conservé par devers lui des sommes qu'il aurait dû verser aux Assurances sociales.

L'affaire est renvoyée à huitaine.

Etrangers en défaut. — Le nommé Dallara, sujet italien, ouvrier agricole, est poursuivi pour défaut de renouvellement de carte d'étranger et défaut de visa. Il est relaxé.

Pour les mêmes motifs, le sujet portugais Gomez d'Oliveira est poursuivi et relaxé.

Vagabondage, outrages et rébellion. — Le nommé Chauvin, ouvrier agricole, sans domicile fixe, en gare de Vire, a outragé les gendarmes qui lui demandaient de présenter ses papiers. Il est condamné à 2 mois de prison.

PALAIS DES FETES

Mercredi 25, samedi 28, dimanche 29 octobre, à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 heures, Annabella, Henri Fonda dans un grand film en couleurs :

LA BAIE DU DESTIN

avec le célèbre ténor John Mc Cormack. Les Actualités passeront au Palais des fêtes en même temps que les grands cinémas de Paris.

Le changement des Actualités se fera le samedi.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30, dimanche, matinée à 15 h. Une véritable féerie :

LA BELLE DE MEXICO

avec Dorothy Lamour. En supplément : les Actualités Paramount, avec les dernières informations, et un passionnant film policier : *Danger, rendez à connaître.*

BACCALAURÉAT

Sont déclarés admissibles les candidats suivants ayant composé à Cahors :

Série B. — Mlle Brugoux, Mlle Castagné, Darolle, Gassée, Glenadel, de Maynard, Mlle Rescoussié, Mlle Billard, Mlle Calméjane, Mlle Cap-Billard, Mlle Calméjane, Mlle Capus, Costes, Mlle Coulon, Cousy, Mlle Delbreil, Mlle Delcros, Delroisse, Gérard, Iglesis, Métairie, Meyer, Pradayrol, Simon, Mlle Tulet, Vernet, Vidal.

Philosophie. — Audoire, Bennet, Besse, Mlle Boissy, Mlle Bruneau, Fombeur - Buéli, Labrousse, Nicol, Noul, Mlle Pébeyre, Mlle Potet, Pousson, Mlle Peyat, Puech-Maurel, Salgues.

La vie économique continue

On nous informe qu'en raison des circonstances actuelles, la Société Damour-Publicité, 15, rue Galvani, Paris, a transféré provisoirement ses bureaux à Noyant (Maine-et-Loire).

Sous la direction de M. Léon Damour, elle y poursuit son activité et se tient, comme par le passé, à la disposition des entreprises, pour l'élaboration et l'exécution de toute campagne ou travaux de publicité.

Damour-Publicité, Boîte postale, Noyant (M.-et-L.).

Pigeon voyageur

M. Vermande, propriétaire à Sabadel, a trouvé dans son pigeonnier un pigeon voyageur hagué et portant les marques suivantes : 11.626-J UUF-38.

Nouvelle pièce de 5 fr. en aluminium Depuis dimanche 22 octobre, les pièces de 5 francs en nickel n'ont plus cours.

D'autre part, on annonce que le billet de 5 francs n'aura qu'un temps, car une pièce en bronze d'aluminium le remplacera bientôt, à son tour.

Cette pièce, qui sera la copie exacte, dans son poids, son format et son effigie de la pièce de nickel, ne diffèrera de celle-ci que par sa couleur jaune.

Jours fériés supprimés

« En raison des circonstances actuelles, le gouvernement a décidé que les services publics et les établissements privés travailleront la matinée du 1^{er} novembre et la journée du 11 novembre. »

Arrondissement de Cahors

Puy-l'Evêque

Nos foires. — La foire de Puy-l'Evêque, qui devrait régulièrement se tenir le mercredi 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, sera tenue le mercredi suivant, 8 novembre.

Luzech

Contravention. — Contravention a été dressée, pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette, au nommé Antonio Nadal Rivas, sujet espagnol.

Castelnaud-Montriat

Naissance. — Nous apprenons avec un très grand plaisir la naissance d'un ravissant garçon prénommé Jacques-Jean-Marie-Julien, premier enfant des époux Turroc-Gauch, à Castelnaud-Montriat.

M. Turroc, l'heureux papa, chef du secteur électrique de notre région, est actuellement mobilisé aux armées. Il a obtenu une courte permission pour venir voir sa chère épouse et son fils.

Nous adressons nos bien vives et bien sincères félicitations à M. et à Mme Turroc.

Nous déposons sur le berceau du mignon bébé nos meilleurs vœux de santé et de bon avenir.

Nos marchés aux chasselas. — Les apports aux marchés des samedi 21 et dimanche 22 octobre ont été importants. Les cours des beaux fruits dorés ont atteint jusqu'à 200 fr. les cent kilos. Malheureusement, les acheteurs installés à Castelnaud-Montriat ne sont pas très nombreux et les ventes s'opèrent lentement.

Aux faibles de la poitrine

Les maladies chroniques des voies respiratoires qui sont constamment sous la menace d'une complication, doivent tout faire pour fortifier leurs bronches. Le Pulmoll qui est un puissant tonique des bronches, leur est recommandé. Il arrête la toux, fait disparaître l'oppression, ouvre les alvéoles à l'air, dégage la respiration, il renforce et cuirasse en même temps l'appareil respiratoire tout entier. 13 fr. 50, Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Diplôme de fin d'études secondaires. — Nous avons le plaisir d'apprendre le tout récent succès de Mlle Adrienne Darnis, à l'examen de fin d'études secondaires et obtention de diplôme.

Mlle Adrienne Darnis est la nièce de Mme Verdin, professeur au Lycée de Bône, ancien professeur au Collège de Figeac et qui a laissé ici tant d'amis et d'excellents souvenirs.

Nos félicitations les plus sincères et les plus cordiales.

Orage. — Mercredi 18 octobre, entre 15 et 16 heures, un orage avec coups de tonnerre et pluie torrentielle est passé sur Figeac. Les caniveaux et les égouts ne suffisaient plus à absorber l'eau surabondante et des rez-de-chaussée furent envahis et inondés. Longtemps après l'orage, des ménagères affairées épongeaient et les balais ne chômaient pas.

Auto volée. — Dans la nuit du 15 au 16 octobre, une voiture automobile conduite intérieure, en stationnement boulevard Wilson, a été volée à M. Bladon, garagiste à Figeac.

Cajarc

Des couvertures. — M. le Maire de Cajarc informe ses administrés d'avoir à apporter à la mairie toutes leurs couvertures disponibles pour nos soldats. Nous ne doutons pas que toute la population aura à cœur de faire tout son devoir à ce sujet.

Gorses

Foire du 19 octobre. — Principaux cours pratiqués : Bœufs de travail, de 8.000 à 8.700 fr. ; un peu plus jeunes, de 6.400 à 7.000 fr. ; beaucoup plus jeunes, de 5.000 à 6.200 fr. ; doublons, 4.800 à 5.500 fr. ; vaches de lait, de 5.000 à 7.000 fr., le tout la paire.

Porcs gras, 3,40 à 3,70 les 50 kilos ; porcelets, de 160 à 210 fr. pièce, cours en baisse.

Veaux de boucherie, 4,50 à 6 fr. le kilo. Cours en légère hausse.

Poulets de grain, 6 à 6,80 ; poules, 4,50 à 5,50 ; lapins domestiques, 2 à 3 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, de 6 à 7 fr. la douzaine.

Prochaine grande foire le 19 novembre.

St-Pierre-Toirac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Edouard Guishbert, secrétaire de la mairie de St-Pierre-Toirac, décédé à Figeac.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une grosse fillette chez les époux Vielmon, garagiste à Salviac : c'est le troisième enfant de la famille. Nos compliments aux heureux parents.

Accident d'automobile. — M. Etienne Galet, du Mas-Blanc, se rendait vendredi à la foire de Salviac, il était accompagné de sa femme, de son voisin et de fils de ce dernier.

A la hauteur du village de Laville, le véhicule capota. Seul, M. Galet fut blessé à un bras.

M. le D^r Couderc, de Catus, se rendit sur les lieux et donna tous ses soins à M. Galet qui a une fracture du bras.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Rhumatisants soulagés assurez vos positions !

Quand vos douleurs rhumatismales, goutte, sciatique, maux de reins, seront apaisées par l'emploi du Gandol poursuivez votre traitement pour conserver le bien-être à votre organisme. Le Gandol après avoir dissous et chassé l'acide urique, empêche ce poison de se reformer dans l'organisme. Le Gandol est le dépuratif décongestionnant des arthritiques, et vous vous félicitez de son emploi. La cure de dix jours de cachets de Gandol coûte 14 fr. 60. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 23 OCTOBRE AU SOIR

Activité marquée des éléments en contact, particulièrement dans la région à l'Ouest de la Sarre.

L'Allemagne doit s'attendre à des représailles si elle continue ses raids sur l'Ecosse

De Londres : Londres a annoncé cette nuit que le haut commandement des forces aériennes anglaises en France est résolu à ordonner des représailles immédiates sur certains objectifs militaires allemands situés au-delà de la ligne Siegfried si de nouveaux raids d'avions allemands se produisaient encore sur l'Angleterre.

Tension en Pologne

Des forces russes considérables, comprenant des centaines de tanks, se dirigeraient vers l'ouest, apparemment pour renforcer les troupes sur la ligne de démarcation.

Dans les deux zones d'occupation, des agents nazis s'efforceraient de faire croire que lorsque au printemps prochain « l'Allemagne aura écrasé la France et l'Angleterre », Hitler se tournera contre les Russes et, après les avoir chassés de Pologne, créera une Ukraine indépendante.

Nombreuses désertions dans les régiments autrichiens

De Londres : Une nouvelle vague de désertions d'Autrichiens du Tyrol et du Voresberg aurait été constatée.

Selon des informations reçues en Suisse et citées par le « Daily Mail » l'hostilité des Autrichiens à servir dans l'armée allemande se manifesterait par des désertions en masse.

Dans les régiments désignés pour le front ouest, les Tyroliens s'efforceraient de passer au plus vite en Italie avant l'enneigement des Alpes. La semaine dernière plus de cent soldats d'Innsbruck auraient disparu.

Le journal ajoute que des guides montagnards, amis ou parents, guident les militaires par des sentiers secrets de la montagne. Le commandement allemand est presque impuissant, en raison de la sympathie de nombreuses patrouilles montagnardes pour les déserteurs.

Les Allemands ont perdu seize avions de bombardement la semaine dernière

De Londres : La « Press Association » apprend qu'au cours des raids à la semaine dernière sur l'Angleterre, les Allemands ont probablement perdu seize avions de bombardement à grand rayon d'action.

L'Italie va-t-elle se rapprocher de la Turquie ?

De Berne : Tandis qu'à Berlin, selon une information reçue d'Allemagne, la conclusion du pacte tripartite anglo-franco-turc continue à préoccuper très vivement les milieux politiques allemands, les répercussions de cet événement commencent déjà à se manifester dans les pays balkaniques.

Le correspondant de Berlin des « Basler Nachrichten » relate l'importante activité diplomatique qui règne depuis vendredi soir dans les capitales balkaniques.

D'une part, la Turquie s'attache à informer les gouvernements des pays du Sud-Est de la nouvelle situation créée. D'autre part, la diplomatie italienne est très active.

Les « Basler Nachrichten » soulignent une information de Belgrade publiée par un journal hongrois envisageant la possibilité d'une conférence des Etats du Sud-Est de l'Europe, si les puissances occidentales parvenaient à apaiser les contrastes qui existent encore entre l'Italie et la Turquie.

La patience d'Hitler est à bout

De Londres : Il se pourrait que Hitler déclare la guerre à la Grande-Bretagne et à la France dans les quarante-huit heures, tant « sa patience est à bout », affirme le correspondant du « Daily Mail » à Amsterdam, en commentant la conférence des chefs nazis à Berlin.

Contrairement aux suppositions d'autres journaux qui croient vraisemblablement à une accalmie sur le front ouest, ce correspondant croit possible une grande offensive allemande la semaine prochaine sur ce front, en même temps que l'intensification de la guerre contre l'Angleterre. La conclusion du pacte anglo-turc lui aurait prouvé que les alliés sont résolus à poursuivre la guerre, et cet événement aurait précipité sa décision.

Deux nouveaux sous-marins allemands auraient été coulés par l'aviation britannique

De Londres : Le ministère de l'Air annonce que l'aviation militaire a effectué récemment deux attaques contre des sous-marins, attaques qui, croit-on, ont réussi toutes les deux. L'une a eu lieu en Mer du Nord, l'autre dans l'Atlantique. Après ces attaques, les pilotes ont évolué au-dessus des points où les sous-marins avaient disparu et ces derniers n'ont plus été revus.

Le Parlement sera convoqué en novembre en session extraordinaire

M. Edouard Daladier, d'accord avec M. Paul Reynaud, a fait connaître que le projet de budget de l'année 1940 serait adressé par le ministre des Finances à la Commission des Finances de la Chambre vers le milieu du mois de novembre.

Le Parlement sera convoqué en session extraordinaire dans la deuxième quinzaine de novembre.

L'explosion du garde-côtes allemand « S. T. 701 »

De Londres : Il est établi que trente hommes du garde-côtes allemand « S. T. 701 » ont péri à la suite de l'explosion de ce navire qui avait heurté des mines entre Falsterbo et Moen.

Parmi les morts se trouve le commandant Schuster. Vingt-neuf cadavres ont été recueillis, dix-huit à Saekkesand, dix à Aeggesand et un à Boelsvig.

Un hydravion danois a pris à son bord cinq matelots qui se trouvaient sur un radeau, mais l'un d'eux a succombé et son corps a été immergé. L'hydravion a dû attendre pendant deux heures et demie avant qu'un bateau de sauvetage vint recueillir les naufragés.

Le roi Christian a envoyé un télégramme de félicitations aux aviateurs danois.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

De magnifiques chrysanthèmes sont en vente chez Mme Veuve MAGESTROY, rue de la Marine, à Cabessut (100 m. à droite du Pont). Prix modiques, grand choix dans les teintes les plus variées.

Ouvriers de précision, automobile, aviation, métallurgie, libres de toutes obligations ou réquisitions militaires ou civiles, demandés d'urgence Atelier de Réparations de l'Armée de l'Air de Toulouse, Ererie, ou mieux se présenter avec références. Embauchage immédiat après essai satisfaisant. Non spécialistes s'abstenir.

Industriel demande Dame secrétaire-dactylo, présentant bien, habituée au commerce, ayant permis de conduire et pouvant voyager. Ererie : M. Hervès, à Mouzens, par St-Cyprien (Dordogne).

Vente de chrysanthèmes, gros, demi-gros et détail. Très bons prix. S'adresser Lacaze, chemin de Coty (à 10 m. du Pont de Cabessut).

OCCASION : à vendre, cause double emploi, Renault Vivavacat, cond. int. bon état. S'adresser : M^r Boyer, huis-sier à Cahors.

ETUDE DE M^r PIERRE DESPRATS AVUÉ A CAHORS

rue du Portail-Alban, n° 10

A. J., décision du 30 mai 1939

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Cahors le vingt-neuf juillet mil neuf cent trente-neuf, enregistré et signifié à partie, entre :

Monsieur Albert SALACROUX, cultivateur, demeurant à La Mayné-de-Cézac, commune d'Albas (Lot).

Et : Madame Gabrielle COMBAREL, épouse séparée de corps du dit Albert SALACROUX, demeurant chez Madame DELMAS, à La Maladerrie, par Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux SALACROUX-COMBAREL au profit du mari, par voie de conversion.

Cahors, le onze octobre mil neuf cent trente-neuf.

Pour Maître DESPRATS, avoué, Le suppléant : signé : A. TASSART.

Imp. COUVELANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 43

PIERRE DHAËL

LES

DERNIERS SANGLOTS

— Jacques !
— Josiane...
— Vous avez de la peine ?
— Vous vous en doutez ?
— A cause de moi ?
— Oui.
— Et de Régis ?
Il soupira péniblement :
— A quoi bon repartir de ces choses ?
— Vous n'avez pas compris ?
Il haussa les épaules.
— Il n'y a pas à comprendre. C'est un mystère pour moi... une énigme, et qui me peine.
— Je vous assure qu'il ne faut en vouloir ni à lui, ni à moi.
Il gronda entre ses dents :
— Possible ! Mais si cela ne me regarde pas...
Elle s'arrêta et l'arrêta.
— Pardon, Jacques. Ce qui vous paraît un secret pénible, je pourrais, moi, vous le confier sans rougir, car je suis sûre de votre amitié.

Il tourna vers elle son visage inquiet.

— Vous voulez bien me dire... prononça-t-il, d'une voix émue.

— Je vous expliquerai tout, affirmait-elle. Mais plus tard, dans quelques jours. Vous pouvez bien me faire crédit d'un peu de temps, si vous avez foi en moi.

Et elle conclut, d'une voix singulièrement profonde, qui prenait, semblait-il, un étrange accent dans la pénombre de ce détour isolé :

— Voyez-vous, Jacques, il faut être patient. J'ai le droit, moi qui vous parle, de prêcher la patience.

Il répliqua simplement :
— Quand vous voudrez... J'attendrai... Je serai patient, moi aussi.

Et il paraissait tout rasséréné.

Alors, il dit, avec cette force de persuasion que confère la sincérité d'une affection simple et droite :

— Ecoutez-moi, Josiane... Le rôle que je puis... que je dois jouer... que je me crois appelé à jouer auprès de vous, dans la mesure où vous consentirez à me le permettre, j'y ai beaucoup réfléchi, et je pense être parvenu à le définir d'une façon exacte.

— Ah ! fit-elle, visiblement intéressée. Qu'avez-vous pensé, Jacques ? Que croyez-vous pouvoir pour moi ?

Il répondit d'une voix grave :
— Tenter de ramener le bonheur dans votre vie.
— Le bonheur ?...

— Oui, Josiane... Je ne partage pas, depuis quelques jours, vos distractions et vos promenades, sans avoir mesuré la portée de certaines défaillances... Vous m'avez annoncé des confidences... Elles me révélèrent, sans doute, la nature exacte de votre mal, mais elles ne m'apprendront pas que vous souffrez... Or, c'est votre souffrance qui m'écœure... C'est à votre emprise que je veux vous arracher !... Courageuse comme vous l'êtes, il n'est pas possible que vous n'avez tenté de vous en délivrer vous-même... Vous n'avez pas réussi...

— Hélas !
— Il y a mille raisons pour que vous soyez, à cet égard, réduite à l'impuissance... Vous ne ferez rien sans le concours actif d'un auxiliaire averti...

Et après une courte hésitation :
— Ce concours, permettez-moi de vous l'offrir. J'ai quelque raison de croire qu'il ne vous sera pas inutile...

Jusqu'à-là, Josiane avait écouté, réposée... Confiante ou non dans la proposition qui lui était faite, elle ne pouvait rester insensible à ce que celle-ci avait de généreux.

— Vous êtes bon, Jacques, dit-elle... Et je vous suis plus reconnaissante que je ne saurais l'exprimer.